

PRÉPARATION À L'HABILITATION MÉCANIQUE <i>M2 et/ou MR</i>		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre aux chargé de travaux et/ou chargé d'intervention à assumer la responsabilité effective d'une équipe dans l'organisation matérielle et humaine d'un chantier pour le personnel (M2/MR). - Respecter le recueil des prescriptions EDF. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tout chargé de travaux travaillant dans un site EDF (M2). - Tout responsable d'intervention immédiate (MR). 	Comprendre la langue française.
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 personne		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION <i>CONFORMEMENT AU RECUEIL DES PRESCRIPTIONS EDF</i>		
THÉORIE		
<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques accidents. - La responsabilité. - Le recueil de prescriptions au personnel. - Les risques conventionnels. - Habilitations et responsabilités associées. - Rôle du chargé de travaux / d'interventions immédiates. - Travaux réalisés sur les ouvrages. - Les différents régimes. - Utilisation du carnet de prescription. - Le chantier. - Zone d'environnement et de voisinage. - Etudes de risques. 		
DURÉE MINIMUM	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
14 heures soit 2 Jours	<ul style="list-style-type: none"> - En centre. - En entreprise. 	Test théorique.
PÉDAGOGIE		
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentations de fabricants,) et de support stagiaire.</p> <p>Pour les stages en entreprise : prévoir une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...).</p>		
VALIDATION DES ACQUIS		
À l'issue de la formation, si réussite à l'examen, UCFE délivrera à l'employeur un avis favorable pour l'habilitation du personnel au niveau M2 et/ou MR.		

Recyclage conseillé tous les 3 ans.